



COMPTE-RENDU

Rencontre autour de la prévention et de la lutte contre les violences LGBT+ dans le cadre du Réseau d'aide aux victimes

Mercredi 27 mars

De 10h30 à 12h

Salle du Conseil, Mairie du 19^e (5/7 Place Armand Carrel)

Etat des lieux et présentation des actions mises en place au commissariat du 19^e

Par le commandant fonctionnel Franck Odeant, référent LGBTQI+

Avec 406 policiers contractuels et administratifs, le commissariat du 19^e est un des plus importants commissariats de Paris en termes d'effectifs et d'activité.

Le commandant Odeant est en charge de l'animation du service judiciaire qui est composé de 120 personnes. Depuis quelques années, une sensibilisation des policiers nationaux à la question des victimes LGBTQI+ a été intégrée à la formation initiale des agents. Une priorisation des affaires sur le même ordre que les violences conjugales.

Le commandant Odeant a rappelé la possibilité de se saisir du dispositif de pré-plainte pour évoquer un sujet d'agression et prendre rendez-vous avec le commissariat.

Il est également fortement encouragé de passer par la plateforme nationale d'aide aux victimes. Une fois qu'un signalement est reçu, les services de police disposent d'un délai de 7 jours pour informer la personne, de la prise de contact.

Dans le 19^e arrondissement, le commissariat a fait le choix de prioriser les affaires concernant le public LGBTQI+. En 2023 -2024, il y a eu peu de cas et l'ensemble des dossiers ont été traités. Les outrages et injures à caractère sexuel/homophobe représentent la majorité des cas dans le 19^e arrondissement.

Le commandant Odeant a également indiqué qu'une formation à destination des agents de la Police Nationale a été mise en place pour mieux appréhender l'accueil des personnes transgenres (victimes ou auteurs).

Le respect de la dignité de la personne et sa sécurité sont une priorité. À titre d'exemple, la Police Nationale privilégie un isolement et un encellulement individuel pour les personnes transgenres lorsque cela est possible. Dans le cas contraire, la priorité est donnée au choix de genre de la personne. Cela s'applique également aux palpations individuelles et aux fouilles.

Au sein du commissariat du 19^e, il n'y a pour l'instant, qu'une seule personne référente sur ces questions, et l'ensemble des agents sont formés à l'accueil et la prise en charge des personnes transgenres. Une prise en charge par la psychologue et/ou l'ISC peut être possible.

Il est également possible pour les victimes d'être accompagnées par un tiers (associations, etc.) lors du dépôt de plainte. En rappelant, la possibilité de saisine notamment par les associations.

La difficulté d'établir une donnée chiffrée précise des victimes LGBTQI+ tient au choix même de la qualification de l'infraction du policier au moment de dépôt de plainte, où l'omission de la précision de l'orientation sexuelle ou l'identité de genre déclarée de la victime aura forcément une incidence sur les données lors de leurs extractions et par conséquent sur les chiffres.

Le parquet de Paris dispose d'une section spécialisée dans le traitement de ce type d'infractions, ce qui permet de garantir un traitement rapide et efficace, avec notamment les agents qui reçoivent l'ensemble de ces procédures dans un laps de temps suffisant.

Pour *Audrey Durrieux*, Substitute au parquet de Paris, il existe une difficulté quant au recueil et contenu des plaintes.

Les décisions judiciaires peuvent aller du classement au déferrement. Il est primordial pour le parquet d'avoir le maximum d'éléments possibles circonstanciés dans la plainte. Le classement, généralement le résultat d'une insuffisance de caractérisation, joue aussi un rôle de sauvegarde de trace permettant ainsi de faire d'éventuels liens avec d'autres procédures.

Présentation du Schéma Départemental d'Aide aux Victimes

Par Olivia Tabaste, Responsable du Schéma Départemental d'aides aux victimes

Coécrit avec la Ville de Paris et le parquet de Paris une première fois en 2016 puis révisé en 2022, L'objectif premier du Schéma Départemental d'Aide aux Victimes est de permettre la mise en place d'une politique publique de l'aide aux victimes, notamment en leur permettant d'être informées pendant la procédure pénale. Ce schéma permet, par ailleurs, une coordination parisienne de l'ensemble des acteurs de l'aide aux victimes et de mettre en œuvre les préconisations identifiées par le Parquet et la Ville de Paris.

Le public cible du Schéma est le suivant : les femmes victimes de violences (avec une attention particulière portée aux victimes de violences conjugales), les victimes âgées et vulnérables (notamment les personnes en situation de handicap), le public LGBTQI+ ainsi que les mineur.e.s (principalement sur les questions de cyber harcèlement et de prostitution).

Les Réseaux d'Aide aux Victimes sont une priorité pour le Schéma. Il y a une volonté parisienne de développer les RAV sur la question des LGBT-phobies au niveau parisien, qui ont aujourd'hui, des configurations différentes à l'échelle de chaque arrondissement.

Le Schéma Départemental d'Aide aux Victimes demande une meilleure identification des associations proposant un accompagnement des victimes LGBTQIA+ afin de faciliter les circuits d'orientation et de prise en charge. Un guide parisien d'orientation et d'accueil des victimes a été créé par le Schéma et sera mis à jour pour 2024.

Présentation de l'association Contact

Par Françoise Ruggeri, ancienne présidente, actuelle référente Interventions en milieux scolaires (IMS) Ile-de-France

L'association propose des groupes de parole et d'écoute 3 fois par mois (samedi après-midi, mercredi après-midi et jeudi soir). Ces groupes de parole et d'écoute sont ouverts à tous. Ils ont lieu à Paris au 84 rue Saint-Martin, 75004. Les membres de l'association qui accueillent les participants sont tous formés à l'écoute.

L'association dispose également d'une ligne d'écoute nationale et travaille en lien avec un psychologue afin de pouvoir diriger les personnes qui semblent fragiles ou qui le souhaitent vers un psychologue. L'association prend en charge les 3 premières consultations. Elle organise une formation à l'écoute sur deux week-end.

Elle fait régulièrement des interventions en milieu scolaire sur le thème de toutes les discriminations et en particulier sur les discriminations envers le public LGBTQIA+. Les interventions sont proposées de la 5^{ème} à la terminale. Parmi les membres de l'association, 25 sont en mesure de réaliser les interventions en milieu scolaire.

Les interventions peuvent se faire en dehors du cadre scolaire (pour les personnes en âge et qui ne sont pas scolarisées), en soirée ou le week-end par exemple.

Présentation de l'association le MAG Jeunes (Voir pdf joint pour présentation complète)

Par Fab Hamache (iel/elle), Trésorièr.e adjoint.e

L'association compte 80 membres et accueille des jeunes LGBTQI+ de 15 à 30 ans. Les locaux sont situés dans le 4^{ème} arrondissement de Paris. L'ensemble des activités proposées sont gratuites.

contact@mag-jeunes.org ou sur le site www.mag-jeunes.org

L'association comprend les pôles suivants :

- Pôle accueil : avec une permanence les mercredis, vendredis et samedis
- Pôle loisir et culture : avec des activités telles que le dessin (mardi soir), des sorties culturelles, de loisirs, sportives et festives.
- Pôle diversité : événements spécifiques à certaines parties de la communauté : groupes de parole (pour personnes trans et non binaires, polyamoureuses, etc.), brunch/goûter. Les groupes de parole sont ouverts aux personnes en questionnement.
- Pôle prévention : mise à disposition de matériel de prévention, dépistages. Les dépistages peuvent être réalisés dans les locaux de l'association. L'association dispose d'une cellule d'écoute afin de rediriger les jeunes qui en auraient besoin vers des psychologues.
- Pôle éducation : interventions en milieu scolaire dans le secondaire en Ile de France. Les interventions sont découpées en 3 axes : identité, consentement et discrimination.

L'association peut réaliser des interventions auprès d'autres publics tels que les professionnels. L'association a par exemple réalisé des interventions auprès des infirmières scolaires dans le 92 et auprès des professionnels de certains Centres Paris Anim'.

- Pôle événement : participation à des salons, forum des associations, participation à des marches revendicatives, festivals de musique, etc.